

Expression particulière aux Acadiens et à la région du bas de Québec.

Naguère avais dans un accès de goutte,  
 Juré de par le benoit saint Martin,  
 Que ne boirais, quelque cher qu'il m'en coûte,  
 De meshui plus un pauvre coup de vin.

CHAULIEU.

**Demeurance (être en)**, *loc.*, Demeurer, posséder sa demeure :—Il est en *demeurance* à Montréal.

**Demeurant (le)**, *s. m.*, Le reste. Celui, ce qui reste.

Le *demeurant* des rats tint chapitre en un coin.

LA FONTAINE.

**Demeure (à)**, *loc. adv.*, Suffisamment. Autant qu'il convient, qu'il est nécessaire :—Le savon est cuit à *demeure*.

Absolument, tout à fait :—C'est un homme bon à *demeure*.

**Demiard**, *s. m.*, Mesure de liquides, équivalant au quart de la pinte, ou la moitié d'une chopine.

En Normandie, on dit *démion*.

Trois-pos, deux chopines, ung *démion* d'estain.

*Inv. du mob. du card. d'Amboise*, p. 548.

**Demoiselle**, *s. f.*, Fille :—J'ai rencontré vote dame avec sa *demoiselle*.

La femme était morte depuis deux ans; il n'avait avec lui que sa *demoiselle* qui l'aidait à tenir la maison.

GUSTAVE FLAUBERT, *Mad. Bovary*, I, 21.

Par extension, jeune fille délicate et fluette :—Une beauté de *demoiselle*.

**Démon**. S'emploie adjectivement dans le sens de vexant, contrariant, ennuyeux au suprême degré :—C'est ben *démon*, allez, tout ça.

**Démonter**, *v. a.*, Troubler, déconcerter, décourager, causer un embarras extrême.

**Démonter (se)**, *v. pron.*, Se décourager.

**Dempuis**, *prép.*, Depuis. Expression usitée surtout en bas de Québec, et parmi les Acadiens.

**Dentisse**, *s. m.*, Dentiste.

**Dépareillé, ée**, *part. pass.*, Incomparable, de très grand mérite, absolument sans pareil, sans égal.

Se dit aussi quelquefois, par dérision, de quelqu'un qui est singulier, bizarre, dans ses manières, dans sa conduite.